

ALLOCUTIO DU SENATUS DU 03 MARS 2024

M.L. pages 163-164, chapitre 29

Titre : FIDELITE LEGIONNAIRE

Dans l'épisode précédent ayant pour titre « le système invariable de la Légion de la Légion de Marie » de cette série d'allocutio, le vice-président dans sa conclusion rappelait ceci : « ... *Si l'on en juge d'après l'expérience du passé, nul groupe de la Légion ne saurait échouer, s'il agit fidèlement selon les règles* ».

Agir fidèlement selon les règles est ce qui retient mon attention.

Réflexion sur le chapitre 29 du Manuel Légionnaire intitulé « Fidélité légionnaire »

Deux légionnaires après un apostolat se prêtèrent à une discussion sur la fidélité légionnaire : l'un disait que la fidélité légionnaire se définit dans l'exécution parfaite de la doctrine légionnaire quitte à désobéir à l'autorité si elle est sur la mauvaise voie. L'autre, par contre disait que la fidélité légionnaire se traduit dans la douce soumission à l'autorité pour la tâche à exécuter et à l'exécuter avec amour. Ainsi fusèrent deux réflexions différentes sur le sujet. La première, sur l'exécution parfaite des tâches selon la doctrine légionnaire, la seconde, dans une douce soumission à l'autorité. Voyez-vous frères et sœurs, qui de ces deux à raison ? Le premier ou le deuxième ? Nous nous trouvons bien des fois dans ces deux situations selon le bord que nous occupons. Le savez-vous au combien de fois les frères et sœurs d'un praesidium au nom de la Légion avaient refusé de se soumettre aux officiers de leur conseil directement supérieur sous prétexte qu'ils ne sont sur le droit chemin ? Au cours d'une discussion avec un président de praesidium, ce dernier dit ne pas pouvoir accepter la décision du président de sa curia dont l'exemplarité de sa vie reste à désirer et ne respecte pas les règles légionnaires selon lui. Cette confiance m'a-t-il-dit de la garder pour moi.

La fidélité légionnaire est une aimante et douce obéissance à l'autorité supérieure, si nous devons venir à la définition réelle et dogmatique du manuel, tout en voyant en celle-ci une institution établit par Dieu car toute autorité aussi petite soit-elle vient de Dieu et de Dieu seul.

Ainsi donc, la fidélité du légionnaire va du membre aux officiers de son praesidium, de l'officier du praesidium aux officiers de sa curia, de ceux de la curia à ceux du comitium jusqu'aux conseils plus supérieurs.

Cette fidélité est pyramidale et requiert du membre envers l'officier non seulement une soumission mais aussi une approbation ou une bénédiction sur les activités importantes à faire. Tenez-vous bien sur ces mots du Manuel Légionnaire du chapitre 29 qui fait l'objet de notre réflexion :
« Dans tous les cas douteux, dans toutes les situations difficiles et à chaque fois qu'il s'agit d'entreprendre une œuvre nouvelle ou un nouveau départ, ils devront recourir à l'autorité compétente pour en obtenir lumière et approbation ».

La fidélité légionnaire, ce n'est pas respecté les officiers du praesidium ou du conseil parce qu'on les aime bien et ne pas les respectés si leurs têtes ne nous plaisent pas. Elle est plutôt une soumission non à ces personnes mais à l'autorité qu'elles représentent. L'héroïsme, le sacrifice, l'indépendance, la fierté, la volonté doivent être ce qui caractérise les soldats de l'armée de la Vierge très humble.

Abordant la deuxième partie de notre allocutio, nous ne saurions parlés de la fidélité légionnaire en snobant l'amour du légionnaire pour la tâche qu'il doit accomplir. Cet amour est comme le ciment qui consolide les briques de la soumission pour former un mur de fidélité sans faille. Ainsi, lorsque l'autorité donne un ordre le membre dans son obéissance exécute cette tâche avec amour. C'est dans l'exécution avec amour que se trouvent l'établissement et la consolidation de la fidélité légionnaire.

Il est certes vrai que certains officiers abusent ou se trompent lourdement de leurs tâches, mais il nous revient de les éclairer avec le plus grand respect, pas en leur imposant notre vision, ni notre réflexion, encore moins les transformer en desiderata. A cet effet, il nous faut donc faire une proposition concrète dans une simplicité inégalable. Nous aurons fait notre part même si ces derniers refusent de les mettre en pratique. Ne l'oublions pas, aussi scandalisés que nous serions, que certains de nos actes prouvent à suffisance que nous ne sommes pas tous des légionnaires. Le Manuel nous met en garde sur l'identité du vrai légionnaire en ces pages au chapitre 6 à son premier numéro *« quand, de cette manière, ses membres sont devenus des copies vivantes de Marie, la Légion peut se considérer véritablement comme une Légion de Marie, coopérant à sa mission et assurée de sa victoire. Elle portera Marie au monde, et Marie illuminera le monde et bientôt il deviendra tout embrasé ».*

La Légion peut se considérer véritablement comme une Légion de Marie, cela voudrait dire qu'il y en a parmi nous qui ne sont pas des légionnaires de Marie, ils sont des légionnaires mais pas de Marie.

Oui, frères et sœurs, nous ne sommes pas tous des légionnaires de Marie. Aussi étonnant qu'il soit que des membres puissent désobéir, aussi étonnant qu'il soit que des officiers abusent de leur autorité mettant en péril la fidélité des uns envers les autres, la fidélité du membre envers le praesidium, celle du praesidium envers la curia, et la fidélité de la curia envers les conseils supérieurs, bref la fidélité envers la Légion de Marie. Ceci étant, nous pouvons dire que la Légion de Marie se détruit par ses propres fils et filles.

Je finirai ma réflexion en nous proposant deux sujets :

1-Le légionnaire devrait-il se soumettre quelle que soit la décision de son officier fût-elle mauvaise au nom de la fidélité légionnaire ou désobéir au nom du respect de la doctrine et des règles légionnaires ?

2-Quel sera l'intérêt pour l'un ou pour l'autre et quel sera la conséquence et l'impact sur la spiritualité et la vie des conseils ?

Je nous laisse tous réfléchir et porter une réflexion profonde là-dessus afin de pouvoir faire ressortir des solutions ou des approches de solutions pour des résultats qui honorent la Légion de Marie.

« Je suis la servante du Seigneur, que cela m'advienne selon ta parole ».